



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États-Unis

Question écrite n° 88980

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bilan de solidarité de notre pays, en faveur des sinistrés et de la réparation des dégâts du cyclone Katrina aux États-Unis. En effet, alors que ce pays commémore, dans les médias américains, le 5e anniversaire de cette catastrophe qui avait ravagé notamment La Nouvelle-Orléans et sa région, la France n'était pas restée inactive et, en raison de notre devoir de mémoire pour notre passé commun, avait souhaité aider la population de cette ville et participer à sa reconstruction. Cinq ans après cette catastrophe, il serait intéressant de connaître l'étendue et le montant de l'aide française. Il lui demande donc de lui en préciser les chiffres.

Texte de la réponse

Le cyclone Katrina a frappé La Nouvelle-Orléans et sa région fin août 2005. Dès l'annonce de cette catastrophe, le ministère des affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de la délégation à l'action humanitaire (DAH), a procédé à deux opérations d'envoi de fret humanitaire d'une valeur de 65 945 EUR. Par la suite, deux C 160 avec à leur bord 74 tonnes de fret ont été envoyés au profit des populations sinistrées en Louisiane. Les pompiers humanitaires français ont déployé, à Bâton Rouge, une équipe de cinq personnes. Le groupe de secours catastrophe français (GSCF) a envoyé une équipe médicalisée de dix personnes, dotée notamment d'une unité de potabilisation d'eau et de 10 000 EUR de médicaments. Dix-sept plongeurs-démineurs partis de la base d'Istres ont été déployés à Pensacola (Floride) puis à Pascagula (Mississippi). Des actions publiques ont de plus été menées localement par notre consulat général à La Nouvelle-Orléans et par notre ambassade à Washington. Suite à plusieurs levées de fonds, le consulat a administré 960 000 dollars d'aide. Sur le plan culturel, un fonds de solidarité, géré par la fondation FACE (French-American Cultural Exchange) a permis de réunir plus d'un million de dollars pour le soutien aux artistes, l'aide aux programmes linguistiques et un soutien exceptionnel à l'Alliance française de La Nouvelle-Orléans. Dans le domaine éducatif, les accords francolouisianais ont été renouvelés le 25 septembre 2008. Notre aide à l'enseignement du français a été accrue, notamment au bénéfice de l'école Audubon, et complétée par un effort financier comparable des autorités louisianaises. Un compte spécifique a été ouvert au sein de la Fondation Louisiane située à La Fayette, alimentés par des dons publics et privés à hauteur de 115 000 dollars. Enfin, 58 000 dollars de dons ont été répartis entre deux partenaires locaux, la Nation unie Houma et l'école de santé publique de Tulane. Au total, 55 % de nos aides pour l'éducation sont venues de fonds publics (près de 409 000 EUR). Le secteur privé a également contribué à cette aide (35 % des fonds privés ont été versés par la Fondation Lagardère). D'une façon générale, les entreprises françaises ont largement contribué à cet effort de solidarité, en réunissant plus de 20 M\$ en biens et services. EADS (Eurocopter USA) a mis à disposition 2 hélicoptères pour des missions de recherche des victimes et a versé 100 000 EUR à des associations humanitaires. EADS (Airbus) a mis à disposition un avion Beluga parti de Toulouse à destination de Mobile. Véolia Environnement USA a apporté son expertise hydraulique. Total a apporté un don de 1 M\$ à la Croix-Rouge américaine. Zodiac a réalisé plusieurs dons (250 000 dollars) et mis à disposition 5 techniciens et 20 bateaux (en liaison avec la 82 nd Airborne de la marine américaine). Sodexho a offert 500 000 repas (en liaison avec la FEMA et la Croix-Rouge). Lafarge a

soutenu les travaux de reconstruction des digues de La Nouvelle-Orléans et offert son soutien à diverses ONG locales. À la suite de ces événements douloureux, la France a décidé de donner une impulsion nouvelle à sa coopération avec la Louisiane, État avec lequel nous sommes unis par des liens forts. À l'occasion du cinquième anniversaire de Katrina, une délégation du groupe d'amitié France-États-Unis conduite par le Sénateur Raffarin s'est rendue sur place pour marquer notre solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88980

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10132

Réponse publiée le : 14 décembre 2010, page 13511